



RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00142

Numéro SIREN : 413 168 451

Nom ou dénomination : A.R. BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2017 sous le numéro de dépôt 1169

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CHATEAUROUX

11 rue Paul-Louis Courier - BP 633
36020 CHATEAUROUX cedex
Tel. : 02.54.34.06.26 / Fax : 02.54.34.85.97
www.greffe-tc-chateauroux.fr

RECEPISSE DE DEPOT

JURICA

30 RUE DU PALAIS DE JUSTICE
36000 Châteauroux

V/REF :

N/REF : 97 B 142 / 2017-B-1169

Le Greffier du Tribunal de Commerce CHATEAUROUX certifie qu'il a reçu le 27/06/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

A.R. BOIS
Société à responsabilité limitée
Z.I. les Ribattes
36400 La Châtre

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1169 le 27/06/2017

R.C.S. CHATEAUROUX 413 168 451 (97 B 142)

Fait à CHATEAUROUX le 27/06/2017,

LE GREFFIER

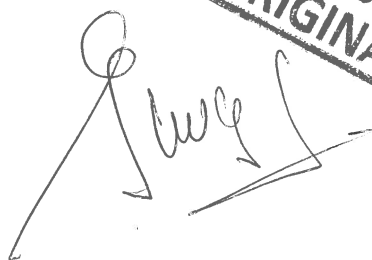


COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



SARL A. R. BOIS

ZI LES RIBATTES
36400 - LA CHATRE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	761	761		
Immobilisations corporelles				
Terrains	32 089	22 162	9 927	10 670
Constructions	30 498	25 193	5 305	7 022
Installations techniques, matériel et outillage	364 843	362 262	2 581	3 954
Autres immobilisations corporelles	20 901	4 229	16 672	8 695
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	449 091	414 607	34 485	30 341
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	70 784		70 784	65 542
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 465		4 465	3 038
Autres créances	10 376		10 376	58 427
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 473		2 473	1 787
Charges constatées d'avance	657		657	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	88 756		88 756	128 793
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	537 847	414 607	123 241	159 134

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 137	10 440
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	10 356	24 698
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	87 493	101 137
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	68	63
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	68	63
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		6 502
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 899	28 525
Personnel	4 983	4 815
Organismes sociaux	16 349	12 970
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		3 986
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	1 449	1 136
Dettes fiscales et sociales	22 781	22 907
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	35 747	57 997
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	123 241	159 134

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		8 499
Production vendue	281 537	276 296
Autres produits	9 207	3 060
Total	290 744	287 855
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises		5 379
Achats de m.p & aut.approv.	1 332	3 884
Autres achats & charges externes	140 640	134 267
Total	141 972	143 530
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	11 654	9 727
Salaires et Traitements	97 778	71 920
Charges sociales	22 890	18 701
Amortissements et provisions	7 911	9 851
Autres charges	139	
Total	140 372	110 199
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 400	34 126
Produits financiers	662	970
Résultat financier	662	970
RESULTAT COURANT	9 062	35 097
Produits exceptionnels	7 667	355
Charges exceptionnelles	3 804	2
Résultat exceptionnel	3 863	354
Impôts sur les bénéfices	2 569	10 753
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 356	24 698

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A. R. BOIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 123 241 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 356 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 7 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 5 857 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	761			761
Immobilisations incorporelles	761			761
- Terrains	32 089			32 089
- Constructions sur sol propre	30 498			30 498
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	366 110	671	1 938	364 843
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 463			4 463
- Matériel de transport	38 459	10 000	38 459	10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 250	5 188		6 438
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	472 869	15 858	40 397	448 331
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	473 630	15 858	40 397	449 091

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	761			761
Immobilisations incorporelles	761			761
- Terrains	21 419	743		22 162
- Constructions sur sol propre	23 476	1 717		25 193
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	362 155	1 760	1 653	362 262
- Installations générales, agencements aménagements divers	64	558		621
- Matériel de transport	34 273	2 542	34 940	1 875
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 141	591		1 732
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	442 528	7 911	36 593	413 846
ACTIF IMMOBILISE	443 289	7 911	36 593	414 607

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 86 282 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	70 784	70 784	
Autres	14 841	14 841	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	657	657	
Total	86 282	86 282	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 35 747 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	68	68		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 899	12 899		
Dettes fiscales et sociales	22 781	22 781		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	35 747	35 747		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	5 599
INTERETS COURUS A PAYER	68
DETTES PROV./CONGES A PAYER	4 983
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	1 288
ETAT CHARGES A PAYER	1 449
Total	13 386

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	657		
Total	657		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2006, la société SARL A. R. BOIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL VAN DEN HURK FRANCE, Rue ZI LES RIBATTES 36400 LA CHATRE. L'option a été renouvelée en date du 01/01/2011.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AR BOIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000,00 €
Siège social : Z.I. Les Ribattes
36400 LA CHATRE
413 168 451 RCS CHATEAUROUX

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 21 JUIN 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DECISION N°

4.

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 355,95 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	10 355,95 €
Bénéfice distribuable	10 355,95 €
Distribution à titre de dividende global à l'associée unique Soit 3,33 € par part	10 000,00 €
Le solde	----- 355,95 €
En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 11 493 €.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 10 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, à savoir :

- un paiement comptant à hauteur de 10 000,00 € ;
- et la somme de 0 000,00 € sera inscrite au crédit du compte courant de l'associée unique, et rémunérée comme telle à un taux d'intérêt de 2,5 %.

Copie certifiée conforme
LA GERANCE
M. Christ SNOIJS

